Publié sur www.creuse.fr le 04/11/2026

Envoyé en préfecture le 04/11/2026
Reçu en préfecture le 04/11/2026
Publié le
ID : 023-222309627-20261104-DM1LABO-BF

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DE LA CREUSE

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

SÉANCE DU 23 OCTOBRE 2026

DELIBERATION N°CD2026-10/1/3 DOSSIER N°7690	BUDGET ANNEXE DU LABORATOIRE DEPARTEMENTAL : DECISION MODIFICATIVE N°1

Etaient présents :
Eric BODEAU, Marie-Christine BUNLON, Delphine CHARTRAIN, Lucette CHENIER, Laurence CHEVREUX, Laurent DAULNY, Franck FOULON, Thierry GAILLARD, Marie-France GALBRUN, Marinette JOUANNETAUD, Jean-Luc LEGER, Jean-Jacques LOZACH, Guy MARSALEIX, Valéry MARTIN, Patrice MORANCAIS, Isabelle PENICAUD, Hélène PILAT, Jérémie SAUTY, Valérie SIMONET, Marie-Thérèse VIALLE

Avai(en)t donné pouvoir :
Philippe BAYOL à Lucette CHENIER
Thierry BOURGUIGNON à Isabelle PENICAUD
Catherine DEFEMME à Thierry GAILLARD
Hélène FAIVRE à Laurent DAULNY
Patrice FILLOUX à Marie-France GALBRUN
Mary-Line GEOFFRE à Eric BODEAU
Catherine GRAVERON à Franck FOULON
Bertrand LABAR à Delphine CHARTRAIN
Renée NICOUX à Jean-Luc LEGER
Nicolas SIMONNET à Marie-Thérèse VIALLE

ORIGINE : *Direction Générale des Services/Pole Pilotage et Evaluation de la Performance Publique /Direction des Finances et Budget*

RAPPORTEUR : M. Franck FOULON

OBJET : BUDGET ANNEXE DU LABORATOIRE DEPARTEMENTAL : DECISION MODIFICATIVE N°1

♦♦♦♦♦♦♦♦

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L3211-1 ;
VU la délibération n° CD2021-07/1/1 portant élection de la Présidente du Conseil départemental de la Creuse,
VU l'Article L1612-11 du code générale des collectivités territoriales ;

Publié sur www.creuse.fr le 04/11/2026

Envoyé en préfecture le 04/11/2026
Reçu en préfecture le 04/11/2026
Publié le
ID : 023-222309627-20261104-DM1LABO-BF

VU le rapport CD2026-10/1/3 de Madame la Présidente du Conseil départemental,
VU l'avis de la Commission CD - Modernisation de l'action publique, Finances et Ressources humaines,

Décide d'approuver la décision modificative n°1 du budget annexe du laboratoire départemental d'analyses telle que présentée dans la maquette jointe à la présente délibération et s'équilibrant en dépenses et recettes à **370 000,00 €**.

Adopté : 30 pour - 0 contre - 0 abstention(s)

La Présidente du Conseil
départemental de la Creuse
Valérie SIMONET

Valerie SIMONET
Présidente du Conseil
Départemental
28 oct. 2026